CGV — CLIENTS PARTICULIERS

Ventes B2C • produits standards, personnalisés et vente à distance

Sarl SEVA PISCINE — 305 avenue Porte Ouest, ZA Montfray, 01480 Fareins (France)— 04 74 03 14 01 — commercial@seva-sas.com

1. Vendeur et champ d'application

Les présentes CGV régissent les ventes de produits et, le cas échéant, prestations proposées aux consommateurs par **SEVA PISCINE, 305 avenue Porte Ouest, ZA Montfray, 01480 Fareins, téléphone 04 74 03 14 01, courriel commercial@seva-sas.com.** Forme sociale : Sarl - Capital : 10.000€ - Siret 83366427900035 – TVA FR42833664279

Ces CGV s'appliquent aux consommateurs, sans préjudice de leurs droits d'ordre public. Une vente conclue au magasin ou dans les locaux du vendeur n'ouvre pas en elle-même de droit légal général de rétractation ; les règles des ventes à distance ou hors établissement sont exposées ci-dessous.

2. Produits, caractéristiques et conseils

Les caractéristiques essentielles, dimensions, matériaux, finitions, compatibilités, restrictions d'usage et conseils de sécurité sont présentés sur la fiche produit et/ou le devis. Le consommateur doit vérifier les dimensions de l'espace, les prérequis d'installation et les besoins avant confirmation de commande. Les caractéristiques expressément convenues prévalent sur les photographies purement illustratives. Les éventuelles erreurs doivent être signalées avant la validation de commande.

3. Prix, livraison et commande

Les prix applicables au consommateur sont exprimés en euros toutes taxes comprises. Les coûts de transport, pose ou prestations complémentaires sont présentés avant la conclusion de la commande, ou calculés selon les informations fournies au consommateur lorsque leur montant ne peut raisonnablement être déterminé à l'avance.

Le consommateur vérifie le récapitulatif de sa commande, le prix total et les modalités de paiement avant son acceptation. Sauf stipulation particulière clairement indiquée avant la commande, le prix est réglé en deux étapes : un acompte à la commande, d'un montant ou pourcentage variable selon le devis accepté, sans taux fixe applicable à toutes les commandes, puis le solde avant l'expédition, l'enlèvement ou la mise à disposition du bien. Le solde est appelé lorsque le produit est prêt. Ces versements sont des acomptes, imputés sur le prix, et non des arrhes, sans préjudice du droit légal de rétractation et des autres droits du consommateur. En cas de vente sur site internet, le parcours de commande doit permettre de corriger les erreurs et comporter une validation indiquant clairement l'obligation de paiement. La commande est confirmée sur un support durable avec les informations requises par la loi.

4. Produits fabriqués selon les spécifications du consommateur

Lorsque le produit est fabriqué conformément à des dimensions, un plan, une adaptation ou des caractéristiques individualisées demandés par le consommateur, SEVA PISCINE confirme les spécifications acceptées avant fabrication. Le consommateur est invité à vérifier soigneusement les mesures et les plans.

Conformément à l'article L.221-28, 3° du Code de la consommation, le droit légal de rétractation ne s'applique pas aux biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. Cette exclusion ne concerne pas automatiquement tout bien fabriqué à la commande ni un produit de catalogue standard. L'absence de rétractation ne supprime ni la garantie légale de conformité ni celle des vices cachés.

5. Délai de livraison

Le délai ou la date de livraison est indiqué avant la commande. À défaut d'indication, la livraison est effectuée sans retard injustifié et au plus tard dans les trente jours suivant la conclusion du contrat, sous réserve des règles spéciales applicables. En cas de dépassement, le consommateur dispose des droits prévus notamment aux articles L.216-6 et suivants du Code de la consommation. Les conditions nécessaires à une prestation de pose, lorsqu'elle est vendue, sont détaillées dans le devis.

6. Livraison, risques et dommages

Lorsque SEVA PISCINE choisit le transporteur, le risque de perte ou d'endommagement est transféré au consommateur lorsqu'il prend physiquement possession du bien ou lorsqu'un tiers qu'il a désigné, autre que le transporteur proposé par le vendeur, en prend possession. Si le consommateur choisit lui-même un transporteur autre que celui proposé par le vendeur, le régime légal spécifique s'applique.

Le consommateur est invité à signaler rapidement tout colis abîmé, produit manquant ou anomalie, photographies à l'appui ; l'absence de réserves à la livraison ne le prive pas de ses droits légaux contre le vendeur.

7. Droit de rétractation : ventes à distance et hors établissement

Sauf exclusion prévue par la loi, le consommateur dispose de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision. Pour une vente de biens, le délai court en principe à compter de la réception du bien par le consommateur ou un tiers désigné, autre que le transporteur ; les règles particulières de livraison fractionnée s'appliquent le cas échéant.

La décision de se rétracter est adressée avant l'expiration du délai à **SEVA PISCINE, 305 avenue Porte Ouest, ZA Montfray**, **01480 Fareins,** ou à **commercial@seva-sas.com.**

Le consommateur renvoie ou restitue le bien sans retard excessif et au plus tard dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision. Sauf information différente fournie avant commande ou obligation contraire, les frais directs de retour sont à sa charge. Pour les produits ne pouvant être renvoyés normalement par voie postale, le montant ou une estimation des frais de retour doit être communiqué avant la commande. La responsabilité du consommateur ne peut être engagée qu'en cas de dépréciation résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du bien.

En cas d'exercice du droit de rétractation, SEVA PISCINE établira un avoir à valoir en marchandises. Les frais de retour du matériel seront à la charge du client ainsi que les frais de préparation de la commande (15% du montant HT de la marchandise). Le matériel fabriqué ou numéroté à la demande ne sera ni repris ni échangé.

Exclusion importante : sont notamment exclus les biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés (article L.221-28, 3°), dans les limites exactes de la loi.

8. Annulation et modifications hors droit de rétractation

En dehors du droit légal de rétractation et des autres cas prévus par la loi, toute demande de modification ou d'annulation d'une commande doit être adressée par écrit. SEVA PISCINE indique si elle peut l'accepter, ainsi que ses conséquences sur le prix et le délai. Aucune stipulation n'autorise SEVA PISCINE à retenir automatiquement l'intégralité des sommes payées en toutes circonstances. Les règles applicables aux arrhes ou aux acomptes dépendent des mentions contractuelles et des dispositions impératives.

9. Paiement et réserve de propriété

Le prix TTC, les moyens de paiement acceptés, le montant ou pourcentage de l'acompte exigible à la commande, librement défini pour chaque devis et l'échéance du solde avant livraison sont indiqués avant l'engagement du consommateur, dans l'offre ou le devis. Sauf disposition légale contraire, l'expédition ou la mise à disposition intervient après encaissement du solde. Le vendeur conserve la propriété des produits jusqu'au complet paiement du prix, sous réserve des règles impératives applicables, sans préjudice du transfert légal des risques prévu ci-dessus. Les délais et recours légaux du consommateur en matière de livraison, résolution du contrat et remboursement demeurent intégralement applicables ; le paiement anticipé ne les supprime pas.

10. Garanties légales

Le consommateur bénéficie, sans frais, de la garantie légale de conformité prévue par les articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation et de la garantie des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil. La garantie légale de conformité s'exerce en principe dans les deux ans suivant la délivrance du bien et donne accès aux remèdes prévus par la loi (mise en conformité, réduction du prix ou résolution du contrat selon les conditions légales). Le consommateur peut également mettre en œuvre la garantie des vices cachés dans les deux ans à compter de la découverte du vice, selon les conditions légales.

GARANTIES LÉGALES ET CONDITIONS D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS

Les équipements commercialisés par SEVA® Piscine, qu'ils soient de fabrication standard ou réalisés sur mesure, bénéficient des garanties légales applicables en fonction de la qualité de l'acheteur et de la nature du contrat. Pour les clients consommateurs, la garantie légale de conformité s'applique conformément aux articles L.217-1 et suivants du Code de la consommation. La garantie légale des vices cachés s'applique conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil. Ne constituent pas, en eux-mêmes, des défauts couverts par la garantie :

- L'usure normale des équipements ;
- Le défaut d'entretien ou le non-respect des préconisations du fabricant ;
- L'utilisation de produits de nettoyage inadaptés ou agressifs ;
- Le déséquilibre des paramètres physico-chimiques de l'eau ;
- Les phénomènes de corrosion résultant de conditions d'exploitation inadaptées ;
- Les erreurs d'installation imputables au client ou à un tiers ;
- Les chocs, détériorations accidentelles ou modifications non autorisées ;
- Les erreurs de dimensions ou de caractéristiques exclusivement imputables au client, sous réserve du respect par SEVA® Piscine de ses obligations de conseil et de conformité.

Ces exclusions ne sont applicables que lorsque le désordre résulte effectivement de la cause invoquée et ne sauraient limiter ou exclure les garanties légales impératives dont bénéficie l'acheteur.

11. Entretien et sécurité des équipements aquatiques

Les équipements doivent être utilisés conformément à leur destination et aux notices remises, en respectant les prescriptions relatives aux traitements de l'eau, aux produits de nettoyage, aux précautions de sécurité et aux fixations. Les conditions concrètes d'entretien et d'exposition peuvent être examinées pour identifier l'origine d'une dégradation. Les recommandations d'entretien ne peuvent faire échec aux droits légaux du consommateur lorsque les conditions de garantie sont réunies.

12. Réclamations et médiation de la consommation

Pour toute réclamation, le consommateur peut joindre SEVA PISCINE à commercial@seva-sas.com ou par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus. Après réclamation écrite préalable restée sans résolution, il peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation compétent, dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

13. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées pour traiter les demandes, établir les devis, gérer les commandes, livraisons, factures, obligations légales et, uniquement dans les conditions permises, les communications commerciales. Les informations RGPD complètes (responsable, finalités, bases légales, durées, destinataires, droits et recours CNIL) figurent dans la politique de confidentialité de SEVA PISCINE. Une demande relative aux données peut être adressée à commercial@seva-sas.com, sous réserve de validation du contact dédié.

14. Loi applicable et règlement des litiges

Les contrats sont soumis au droit français, sans préjudice des protections impératives éventuellement applicables au consommateur résidant dans un autre pays. Les juridictions compétentes sont celles désignées par les règles légales ; aucune clause n'impose au consommateur le tribunal de commerce de Villefranche-sur-Saône.